



Tarification solidaire

publié le 03/06/2025

A partir du 1er septembre 2025, l'établissement appliquera la tarification solidaire mise en place par la Région Nouvelle Aquitaine pour les tarifs de la demi pension et de l'internat.

L'objectif principal est de proposer des tarifs plus justes et solidaires, adaptés aux ressources des familles.

Les familles familles devront s'inscrire sur le site SERENA selon le calendrier suivant

* inscription du lundi 25 août au vendredi 10 octobre 2025 dernier délai pour bénéficier de la tarification sur les 3 trimestres,

* inscription du samedi 11 octobre 2025 au vendredi 23 janvier 2026 dernier délai pour bénéficier de la tarification aux 2ème et 3ème trimestres,

* inscription du samedi 24 janvier au vendredi 17 avril 2026 dernier délai pour bénéficier de la tarification au 3ème trimestre uniquement.

Il est primordial que vous fassiez votre déclaration de revenus 2025 sur les revenus de 2024, car elle servira de base pour déterminer votre tranche tarifaire.

Les Conseillers Relation aux Usagers sont à votre disposition

du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 sans interruption au 05 49 38 49 38 - choix 1

ou via l'adresse mail : contact@nouvelle-aquitaine.fr

Document joint

 [flyer_pour_inscription_2025](#) (PDF de 215.9 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.